VOL. XLV   SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 22 MARS 1916   No. 2[illegible]

ABONNEMENTS
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées:
Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

ATTRAPEZ, MESSIEURS !

Les génies de la rue Kennedy—messieurs Norris, Thornton et compagnie—ont pu faire contre nous un coup de traitrise et de brutalité. Ils ont pu recueillir quelques applaudissements dans des milieux ignorants et fanatiques. Mais tous ceux qui *pensent* et tous ceux qui ont vu d'autres pays que l'Ontario et le Manitoba, savent que persécuter la langue française c'est commettre un acte de vandalisme absolument idiot.

Déjà le meilleur élément anglais commence à se révolter contre les menées des tyranneaux provinciaux qui sont en frais de faire tant de mal à la réputation du *fairplay* anglais au Canada.

Nous citons ailleurs dans ce numéro, en l'honneur du *Free Press*, un article du *Star* de Montréal où les gens de Toronto se font dire leurs vérités.

Voici maintenant madame Pankhurst, le chef des suffragettes du monde entier, qui fait cette leçon magistrale à notre petit premier-ministre manitobain et à son petit ministre de l'Education. Lisez cela, c'est une *interview* donnée au *Free Press* même :

Touchant à la question bilingue, madame Pankhurst caractérisa l'Acte qui vient d'être passé comme stupide, et exprima son étonnement de ce qu'un tel état de choses ait pu se produire dans un pays britannique. Elle déclara avec non moins d'emphase qu'elle accorderait les mêmes droits à l'anglais et au français, et qu'elle rendrait l'enseignement des deux langues obligatoire à travers tout le Canada. Chacun devrait apprendre deux langues, dit madame Pankhurst ; et quels deux langages, étaient préférables à l'anglais et au français? La connaissance de l'anglais et du français servirait à la fois les fins de la culture intellectuelle et du commerce. Et, en ce qui la concerne, elle placerait ces deux langues sur un même pied, légalement.

N'est-ce pas que madame Pankhurst, reçue en triomphe à Winnipeg, s'est payée une tranche à la barbe de ces messieurs de l'Etat !

Mais encore une fois madame Pankhurst a vu quelque chose du monde extérieur et elle sait ce que c'est que la langue française !

Bravo madame Pankhurst !

Nous en connaissons qui ont dû faire la grimace et qui pourraient bien regretter avant longtemps d'avoir accordé le droit de vote aux femmes! Et ce ne sera pas nous, si les apparences valent quelque chose.

? ?

Le *Free Press*, la *Tribune*, et autres journaux *ejusdem farinae*, notaient ces jours derniers que le Portugal était entré en guerre aux termes d'un contrat qu'il avait fait avec l'Angleterre il y a déjà des centaines d'années.

Si le Portugal était tenu de respecter ce contrat, comment se fait-il que nos gouvernants manitobains aient le droit, eux, de violer leur parole vis-à-vis la population française de ce pays?

Sans doute il y un code d'honneur particulier aux provinces de l'Ouest Canadien.

LE REVEREND FRÈRE JOSEPH

Le *Manitoba* présente ses respectueuses félicitations au révérend Frère Joseph, le Principal de l'Ecole Provencher, à l'occasion du 25ème anniversaire de son entrée en religion.

Ce digne Frère a une large place au milieu de nous! Il élève une grande partie des enfants de nos familles; il est entré dans notre vie, et il est pour nous tous un ami de cœur.

Son œuvre à l'Ecole Provencher est louée à juste titre; cette Ecole c'est une réponse permanente à ceux qui décrient l'enseignement bilingue.

Cette maison est une exception à la règle disent nos adversaires! —Pas du tout, messieurs, c'est plutôt la démonstration de ce qu'on pourrait faire ailleurs avec du temps et un régime de liberté.

Le Frère Joseph prend part à la lutte en faveur des écoles françaises. Il nous est d'un puissant secours par sa compétence dans le sujet en litige. Encore tout récemment, il a été faire une dure leçon à nos estimables pédagogues de Winnipeg qui se prononçaient avec aplomb sur le bilinguisme et qui confessaient leur ignorance de toute langue autre que l'anglais !

Au jubilaire et à ses dignes frères en religion nous présentons nos meilleurs vœux en ce jour de fête.

QU'IL S'EN AILLE!

Un collaborateur de la *Libre Parole* réclame l'expulsion de l'hon. M. Thornton ministre de l'Education, comme membre honoraire de l'Alliance Française.

Après votre loi anti-française, il faut vous en aller, monsieur le Ministre. Ou bien, nous tous qui parlons le français sortirons en masse de la société.

Sir Joseph Pope et la question du bilinguisme

Ottawa, 15.—Sir Joseph Pope publie ce matin dans un journal local une lettre dans laquelle il demande aux intéressés à la cause des écoles bilingues d'Ontario, d'abandonner les hostilités pendant la guerre pour le plus grand bien du Canada et de l'Empire. Il déplore l'existence du juste grief des Canadiens-français et la nécessité qu'il y a de ne pas avoir de difficultés pendant la guerre terrible qui se poursuit en ce moment.

ONTARIO ET L'EMPIRE

Nous empruntons à la *Patrie* la traduction d'un article du *Star* de Montréal. Et nous recommandons au *Free Press* en particulier de lire cet article avec soin. Le *Star* n'est pas de l'avis de nos ignorants de francophobes; il ne voit pas une menace dans la diffusion du français au Canada :

Un ministre de Toronto tire des statistiques du recrutement dans la province de Québec un argument contre le système bilingue. Sa proposition devrait être prise à l'envers. Si le gouvernement d'Ontario, en balayant injustement et sans nulle générosité les privilèges des Canadiens-français de leurs écoles, n'avait pas créé parmi la majorité de cette province un sentiment de mécontentement aussi fort que profond, on n'aurait aucun sujet de se plaindre du recrutement dans Québec.

Efficacité, unité de langue, idéal commun, excellentes devises que tout cela, mais l'empire britannique en a trouvé une meilleure. Le Prussien en Alsace-Lorraine, en Schleswig, et dans toutes ses colonies, s'est conduit d'après l'austère logique de l'efficacité par une seule langue, mais la conquête prussienne et sa politique coloniale ont également échoué. La Lorraine est encore française, la Schleswig est encore danoise et pas un mortel n'a de la haine au cœur comme en nourrissent leurs citoyens à l'endroit du Prussien. Cependant l'Afrique-Sud est loyalement anglaise.

Est-ce que les Boers de l'Afrique-Sud combattraient aujourd'hui les combats de l'Angleterre, si l'Angleterre avait appliqué dans ces contrées l'exemple ontarien et une seule langue? Combien de temps le drapeau anglais flotterait-il sur les Indes et les îles de la mer avec un gouvernement de l'*efficacité obligatoire ?*

Liberté et fair-play, telle fut toujours la devise de l'empire britannique et toute partie de l'empire qui manque de s'y conformer peut être soupçonnée de déloyauté à l'égard de l'idéal de l'empire. Le nouveau système des écoles dans Ontario peut être irréprochable légalement; il peut sembler bon en se plaçant au point de vue étroit d'une efficacité théorique, mais qu'il soit erroné, impérialement parlant, on n'en peut apporter de preuves plus évidentes que ce sentiment profond de malaise national et personnel ressenti, à n'en pas douter, par toute la population canadienne-française de cette province, et auquel la minorité de langue anglaise ne peut refuser sa sympathie.

Le docteur Béland sera rapatrié

Ottawa, 16.—Une bonne nouvelle attendait la Chambre hier soir.

Une communication officielle reçue par le premier ministre, annonçait la bonne nouvelle que le Dr Béland, le sympathique député de Beauce, allait être remis en liberté sous peu par les autorités allemandes. Son nom a été placé sur la liste des prisonniers à échanger.

La bonne nouvelle s'est répandue rapidement dans la Chambre.

"PRO BELGICA"

Un nouveau journal vient de paraître à Montréal. Il s'appelle *Pro Belgica* et est publié une fois par semaine. Il est l'organe autorisé de l'Ouvre de Secours pour les Victimes de la guerre en Belgique.

Ce journal sera très intéressant: il renseignera le peuple canadien sur tout ce qui concerne la Belgique dans la guerre actuelle. Il publiera une série d'articles et de documents sur "les atrocités allemandes en Belgique et la valeur des contre-enquêtes allemandes."

Le montant des souscriptions reçues sera versé dans la caisse de l'Ouvre de Secours pour les Victimes de la guerre en Belgique.

Abonnez-vous dons au journal *Pro Belgica*, ($1.00 par an), 397 avenue Viger, Montréal.

UNE VOIX AMIE

Nous lisons dans la *Semaine Religieuse de Québec*, les lignes suivantes, que nous reproduisons avec empressement :

La persécution sévira donc de long en large par toute la province du Manitoba. On y reblessera encore ceux qu'on y avait déjà blessés ou leurs fils si les pères ne sont plus là. Il y aura une réédition, au Manitoba, de toute l'ignominieuse tragédie qui se joue, à l'heure qu'il est, dans l'Ontario.

N'importe ! Du moment que la résistance s'y fera aussi obstinée que brutale se fait l'attaque; aussi longtemps que les victimes mordront la main de leurs bourreaux et refuseront de se laisser égorger; tant qu'on ne se sera pas résigné au douloureux martyre pour la langue maternelle, les sinistres farceurs qui nous font souffrir en seront pour leurs frais et tous ces petits Domitiens finiront peut-être par se faire étrangelr en tâchant d'étrangler les autres.

Nos frères du Manitoba ont bien tout ce qu'il faut pour soutenir avec gloire la lutte douloureuse qu'on leur impose.

Le pasteur sans pareil qui les a défendus si longtemps contre la meute de loups qui leur livre, en ce moment, un nouvel assaut, n'est plus là, il est vrai, pour protéger son troupeau fidèle; mais il a laissé son manteau à un fils qui a les saintes audaces et l'endurante énergie de celui dont il a recueilli la houlette; et le troupeau lui-même, il y a longtemps que rien ne le fait trembler.

On entendra encore, dans le Manitoba, le fier rugissement du lion et des lionceaux qui y gardent contre les loups la langue française et la foi catholique: il suffira pour sauver l'une et l'autre.

Un dernier mot.

Si l'édifice de la confédération, construit avec tant de patience par les grands hommes d'État de 1867 ne flambe pas de fond en comble, un de ces jours, ce ne sera certes pas la faute des incendiaires criminels qui y promènent la torche après l'avoir arrosé de poix et d'huile.

Nous ne souhaitons qu'une chose: qu'on les arrête à temps.

AUBERT DU LAC.

La "Presse" nous exhorte a la résistance

(*La Presse*)

Au Manitoba, il sera probablement plus facile de mettre en force l'Acte de Tempérance que de donner suite à la législation nouvelle qui décrète l'abolition de l'enseignement du français. A l'intolérance des francophobes, nos frères de là-bas sauront, sans doute, résister, en attendant que sonne l'heure qui leur rendra justice.

UN RECONFORT, UN ESPOIR

(*Le Soleil*)

Si nous devons, sans rémission, résister à ceux qui en Ontario et au Manitoba, cherchent à nous enlever les droits, voir les prérogatives dont jouisasit au Canada notre langue; si nous devons nous montrer inlassables dans la lutte qui nous est imposée, ce serait, par contre, commettre la plus déplorable, la plus criante des injustices, que de ne pas rendre hommage et témoigner de notre profonde reconnaissance à ceux qui parmi nos compatriotes anglo-saxons cherchent si noblement et si courageusement, en cette heure, à faire entendre les conseils de la raison.

Ce nous doit être une singulière consolation, un baume rafraîchissant que de constater les appuis qui nous viennent de ce côté, depuis quelque temps.

L'autre jour c'était le *Montreal Star* qui, en quelques paragraphes sobres, mais très ucides, mettait en évidence la folie désastreuse de ceux qui invoquent *l'unité de langue, l'idéal commun, l'efficacité*, pour prétendre justifier leur attitude soi-disant patriotique envers la langue française et envers les Canadiens-français.

Et notre confrère concluait que *la liberté et le fair play* étaient la vraie, la seule devise, de l'empire britannique.

Hier, c'était Sir Joseph Pope qui revenait à la charge, mettait magnifiquement en évidence l'esprit des hommes d'Etat qui formèrent la Confédération canadienne et citait les opinions de Sir John McDonald et de Blake.

La première conclusion à tirer de ces manifestations, c'est que, de toute évidence, nous ne devons pas commettre l'erreur d'englober dans la même responsabilité, nos concitoyens anglo-saxons, ainsi que trop souvent il arrive malheureusement que sont amenés à conclure, dans leur légitime ressentiment, certains d'entre nous.

Nous pouvons, au contraire, compter sur l'appui, en notre faveur, des meilleurs éléments anglais; on peut même affirmer sans crainte que ce sont, en dépit de toutes leurs prétentions, des éléments dévoyés méconnaissant les plus belles traditions de leur race, celles qui ont fait sa gloire et sa force qui, par ignorance, la plupart du temps, mènent contre notre langue cette funeste campagne.

IMMIGRATION

(*La Patrie*)

Pendant le mois de décembre, 713 sujets britanniques résidant auparavant dans le Royaume-Uni, ont émigré dans l'Amérique Britannique du Nord, tandis que 4,038 sont passés de l'Amérique britannique dans le Royaume-Uni.

Pendant les douze mois de 1915, le nombre d'émigrants partis du Royaume-Uni pour aller se fixer dans l'Amérique Britannique du Nord a été de 16,755. On voit par suite que l'émigration anglaise au Canada est tombée presque à néant. Pendant l'année 1914-15, comprenant huit mois de guerre, le Canada a reçu d'Angleterre 43,000 immigrants; il en recevait auparavant annuellement de 125,000 à 150,000.

Or, quoique 16,000 immigrants seulement soient venus l'année dernière dans l'Amérique britannique, 38,811 sont partis d'Amérique pour aller se fixer dans le Royaume-Uni.

Le Canada ne fait pas de statistique de l'émigration, ce qui est cause que nous sommes généralement sous l'impression que le chiffre de la population augmente dans la mesure de l'immigration que nous recevons.

Les chiffres ci-dessus, qui nous font connaître les deux courants, entre le Canada et le Royaume-Uni, sont par suite d'un intérêt tout particulier. Avant la guerre, l'immigration anglaise nous donnait chaque année un considérable accroissement de population. Depuis le commencement de la guerre, c'est le contraire qui se produit; le courant d'émigration est sensiblement plus important que le courant d'immigration.

La guerre a aussi été cause du départ d'un grand nombre de Français, de Belges et d'Italiens.

D'autre part elle a eu pour effet de ralentir sensiblement l'immigration qui nous vient des Etats-Unis.

Il se peut toutefois que cette répercussion de la guerre nous soit compensée à la conclusion de la paix, si comme certains le prévoient, un mouvement plus considérable que jamais s'établit alors vers notre pays.

Le général Ch. Roque devient ministre de la guerre en France

Paris, 17.—Le général Charles Roque a été nommé ministre de la guerre, en remplacement du général Joseph-Siméon Galliéni que la maladie a forcé de démissionner. Le général Galliéni a donné sa démission dans une lettre datée du 16 mars, à Versailles, et adressée à M. Aristide Briand, président du conseil des ministres. Cette lettre dit :

"Comme je vous l'ai appris, la semaine dernière, mes forces que j'ai consacrées exclusivement et constamment au service de mon pays me font défaut. Mes médecins disent que mon état de santé ne me permet pas actuellement de remplir avec toute l'activité voulue les hautes fonctions qui m'ont été confiées. Ils déclarent qu'un repos complet et long m'est nécessaire et que je dois suivre avec soin un traitement indispensable, pour qu'il me soit possible de reprendre mes travaux. Je vous demande donc d'accepter ma démission."

M. Briand a répondu: "Je dois accepter votre démission et vous exprimer le chagrin qu'elle m'a causé, chagrin qui est partagé par tous vos collègues du ministère. Je regrette que votre état de santé prive le gouvernement de vos services si précieux pour la défense nationale. J'espère que bientôt vous pourrez de nouveau prendre un poste important, au service du pays."

LA GUERRE

Paris, 16.—La grosse artillerie seulement est en action sur le front de Verdun depuis deux jours. Le général Petain qui défend Verdun s'attend à une nouvelle offensive de l'ennemi, mais il se déclare prêt.

* * *

L'armée russe de Perse et l'armée anglaise de la Mésopotanie sont maintenant assez rapprochées l'une de l'autre pour travailler de concert. On croit à d'heureux développements dans un avenir prochain.

* * *

Le chef de la marin eallemande l'amiral von Tirpitz se retire, il est remplacé par l'amiral von Capelle.

* * *

Paris, 17.—Front de Verdun : Les Français infligent de lourdes pertes aux Allemands et ceux-ci ne peuvent s'emparer, malgré leurs efforts de la colline de l'Homme Mort.

Combats d'artillerie ailleurs.

* * *

Une torpille allemande coule un bateau hollandais, le Tubautia.

* * *

Paris, 18.—Pas de combat d'infanterie sur le front de Verdun ; la canonnade est aussi intermittente. Il y a un peu d'activité au nord de l'Aisne.

* * *

Front italien: les armées sont aux prises de nouveau sur l'Isonso. Le Brésil saisit 44 navires allemands ancrés dans ses forts.

Nouvelles rumeurs que la Turquie cherche la paix.

* * *

Paris, 20.—La campagne de Verdun diminue graduellement d'intensité.

M. Ribot, le ministre des Finances de France croit à une paix maintenant assez prochaine.

* * *

Les Russes ont commencé une offensive dans l'Est.

* * *

Des aéroplanes anglais survolent le comté de Kent en Angleterre; tuent 9 personnes et en blessent 31 autres.

* * *

Paris, 21.—Les Allemands sont de nouveau repoussés avec lourdes pertes au nord-ouest de Verdun. L'ennemi se sert de liquide enflammé.

* * *

Les Russes et les Allemands recommencent le combat sur le front est.

* * *

Les Russes du Caucase poursuivent méthodiquement leur avance.

* * *

Paris, 22.—L'ennemi fait un léger gain à l'ouest de Verdun; l'armée française arrête ce mouvement d'avance par son artillerie.

* * *

Les Russes du Caucase se rapprochent de Trebizonde.

* * *

Combat d'artillerie sur le front italien.

ATTILLA ET SES HUNS

L'Action Catholique rapporte que dans un grand discours prononcé à la Sorbonne, M. Hanotaux, après avoir dit de la guerre actuelle qu'elle nous ramène aux invasions des Barbares et nous fait voir le grand mensonge et le grand recul de notre civilisation, narre cet épisode significatif :

—Quelqu'un m'a raconté que, comme le chef des armées von Kluck arrivait dans une des villes françaises les plus voisines de Paris, se croyant assuré alors de la victoire, il fit ranger sur le perron de la villa où il s'était arrêté, tous les Français qui s'y trouvaient réfugiés et, là, tenant un fusil d'une main et un revolver de l'autre—j'affirme que les choses se sont passées ainsi, allant et venant, sacrant et maudissant, lui glorieux et vainqueur, la casquette sur la tête, devant ces citoyens libres, confiants eux aussi, dans la victoire des leurs, il leur cria au visage: "Oui, oui, nous vous tenons; elle est vaincue, votre France; il sera détruit votre Paris! nous n'en laisserons pas pierre sur pierre; vos monuments, votre Arc de triomphe, votre Notre-Dame, votre Louvre, vos palais, vos maisons, nous détruirons tout, nous brûlerons tout; ce sera la terre nue et les corbeaux y nicheront leur couvée. Nous le haïssons votre Paris, nous haïssons la France, et nous, les barbares, nous vous montrerons, en effet, que nous sommes les barbares !

Ceux qui ont entendu et répété ces choses m'ont dit: "Nous avons vu Attila !"

La chienne de Von Kluck

Dans les "Silhouettes allemandes" que publie la *Nouvelle Revue*, M. P.-L. Hervier raconte cette anecdote sur le vaincu de la Marne von Kluck.

Celui-ci, pendant l'avance des troupes allemandes, s'éteit installé à F...., dans un joli château appartenant à un vieillard. Von Kluck déclara à son hôte qu'il chasserait le lendemain, que la retraite française se transformerait en déroute et qu'il serait à Paris dans quelques jours.

"Le lendemain matin, von Kluck de bonne heure, quitta le château avec un lieutenant. Eux deux avaient des fusils de chasse d'une marque excellente! une chienne que la veille au soir avait amenée au château une ordonnance, les accompagnait. Vers une heure, ils revinrent déjeuner. Ils avaient dans leurs gibecières 3 lièvres et 17 perdreaux.

"Vingt-quatre heures plus tard, les Allemands quittaient F... Le général von Kluck dit à son hôte : "Je vous laisse ma chienne. Je ne tiens pas à l'amener à Paris. Soyez tranquille, quand tout sera fini, ce ne sera pas long, je reviendrai dire deux mots à vos perdrix."

Quelques jours plus tard, c'était la victoire de la Marne. La chienne abandonnée par von Kluck est restée à F... et son nouveau maître la baptisée Mitraille.

Hommage ennemi a une poignée de héros

(*Le Pèlerin*)

C'était quelque part, sur le front. Une demi-section, aux tranchées avancées, en repoussant l'attaque de deux compagnies allemandes, s'était laissé couper. Ordre fut donné de tenir, et coûte que coûte, la place. Débordés bientôt par le nombre, ils pliaient cependant.

Un fortin à demi-crevé, se trouvant à leur gauche, onze hommes et leur capitaine, après des efforts inouïs, parvinrent à s'y retrancher. Le siège commença. Nos soldats firent feu tant qu'il leur resta des cartouches. Ils tiraient à coup sûr, car les Allemands étaient nombreux devant leur poignée d'adversaires.

Vingt fois le brave chef de l'héroïque troupe fut sommé de se rendre. Chaque fois, le parlementaire fut brutalement repoussée. Vingt heures passèrent ainsi, mais nul renfort ne vint. Et plus de cartouches! Les Allemands, alors, avec des pétards firent sauter le fortin.

L'explosion fut terrible. Le capitaine seul et quatre fantassins, étourdis par le choc, se trouvaient sur la brèche quand les Allemands arrivèrent. Le commandant prussien salua ces héros, tendit la main au capitaine, lui laissa son épée. "Vous nous avez tué cinquante ou soixante hommes", dit-il ensuite à l'officier. Et montrant aux Prussiens les débris de la troupe, il ajouta ces mots : "Contre de tels soldats, se battre est un honneur!"

M. Charles Hennebois, qui publie dans le *Correspondant* ce récit, dont il tient les détails d'un survivant du fortin, peut demander justement :

"Est-il plus bel hommage, et Peut-on rendre un plus bel hommage à nos soldats ?

Les oiseaux sur le front

Un ornithologiste français, très savant, M. Louis Rousseau, a voulu se rendre compte de la vie des oiseaux sur le front. Il a communiqué le résultat de ses études à la Société d'Acclimatation.

On croyait que tous les oiseaux, à part les corbeaux, avaient fui la zone de guerre. Il n'en est rien. Ils donnent un admirable exemple de courage et de sang-froid.

Les ramiers, les coucous, les grives, les pies, les gaies ont fait leurs nids comme d'habitude et ne paraissent nullement incommodés par les obus et les marmites. Ils vivent même grassement des détritus de l'armée, restes de conserves et miettes de pain. Les étourneaux sont loin d'être étourdis: ils font des provisions de pain dans le creux d'une branche pour la nourriture de leur future couvée.

Les innocentes tourterelles se posent volontiers entre l'une et l'autre tranchée et picotent sans s'inquiéter des balles et du bruit des détonations.

Les aéroplanes non plus n'effraient pas les oiseaux. Les buses viennent les regarder de près.

Pour observer tout cela, M. Rousseau a dû entendre siffler les balles et les obus. Il ne pouvait pas, il est vrai, être moins courageux que les oiseaux.

LES BELGES ET LE BILINGUISME

Dans l'assemblée générale du 12 mars, le Club Belge de Saint-Boniface a passé à l'unanimité une motion en faveur du bilinguisme.

Ce que le Canada devra faire pour ses vétérans

(La Presse)

Nous croons que les autorités fédérales et provinciales devront agir de concert et coopérer aux mêmes plans de colonisation. Nul doute que le concours de certaines grandes corporations, telles que le Pacifique Canadien, par exemple, pourra favoriser l'entreprise des gouvernements. On sait que Lord Shaughnessy, dans une récente interview, a annoncé que la puissante compagnie dont il est le président travaille actuellement à élaborer un immense plan de colonisation sur ses terres de l'ouest, au profit, surtout, des vétérans canadiens. Un si important problème mérite d'être étudié par tous les corps publics du pays, et nous devons féliciter les citoyens éclairés qui, comme M. Buchan, contribuent par leur concours individuel à en hâter la solution, dans l'intérêt du pays tout entier.

"Drachen" ou "saucisse"

Le communiqué du 6 février nous a annoncé que, la veille, un de nos avions-canons a détruit, au sud de Péronne, un *drachen* ennemi. Ce mot de *drachen* veut dire litétralement *dragon* et il désigne le *ballon captif* allemand, que nos soldats applellent la *saucisse*.

Cet appareil, qui ressemble en effet, à une kolossale saucisse, se compose d'un cylindre de soie divisé intérieurement en deux parties inégales par une cloison très flexible. La partie supérieure, qui occupe les trois quarts de la capacité totale du ballon, est seule gonflée au gaz, tandis qu'un ballonet en constitue la partie inférieure. Ce ballonnet est ouvert par le bas. Un appendice équilibreur, de forme hélicoïdale, est fixé au ballon: c'est une sorte de boyau ouvert à l'avant, qui se gonfle automatiquement sous l'action du vent et qui a pour but de s'opposer aux oscillations produites par les rafales.

Au ballon proprement dit est suspedue la nacelle de l'observateur et est également fixé e câble rattaché au sol par l'intermédiaire du cabestan de manœuvre.

Ce système a l'avantage de pouvoir être employé par tous les temps, même par les vents les plus violents.

Quand le ballon s'élève par temps calme, il se comporte à la façon d'un ballon captif ordinaire; mais, s'il fait du vent, l'air s'engouffre dans le ballonnet ouvert, fait pression sur la membrane intérieure et maintient le ballon gonflé en évitant la déformation de l'enveloppe, si redoutable dans les aérostats.

Les Allemands changent la forme de leurs tranchées

De la *Rousskoié Slowo* (de Moscou):

Jusqu'à présent, les Allemands creusaient de longues tranchées avec boyaux profonds et des murs recouverts de planchers. Quand nous reçûmes des munitions en abondance, les tranchées allemandes furent bouleversées d'un seul coup; des éboulements s'y produisirent à la suite des explosions sur les parapets. Ce que voyant, la forme des tranchées fut modifiée.

Au lieu d'une seule tranchée, toute en longueur, l'ennemi en organise de petites avec des interruptions; puis, une autre suit derrière ces interruptions, et, enfin, une troisième plus en arrière. Ces tranchées sont reliées par des boyaux souterrains.

Dans chaque tranchée, un grand trou sert à emmagasiner les approvisionnements ou les munitions. Derrière le tout, une cabane sert d'abri.

Au moindre danger, chacun s'enfuit dans les boyaux souterrains et regagne l'abri convenu d'avance. Dans chaque tranchée a été installé le téléphone, pour faciliter la surveillance.

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets reservés est: 2520 Garry; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.

Mortgage Sale

Of valuable St. Vital property

Under and by virtue of the powers of sale contained in a certain mortgage which will be produced at the time of the sale on the land hereinafter described, there will be offered for sale by Public Auction by Frank Pearson, Auctioneer, at his Auction Rooms, 311 Donald Street, in the City of Winnipeg, Manitoba, on Wednesday the 12th day of April A.D. 1916, at the hour of twelve o'clock noon, the following property, namely:

Lots one (1) to fifty-five (55) both inclusive, which lots are shewn on a plan of survey of part of lots forty-three (43) and forty-four (44) of the Parish of St. Vital, in Manitoba, registered in the Winnipeg Land Titles Office as No. 2065.

The Vendors are informed that there is situate upon the said property a small frame dwelling of one story high.

TERMS OF SALE:

Twenty per cent of the purchase price to be paid in cash at the time of sale, and the balance in accodance with the terms and conditions, which will be made known at the time of sale.

This porperty will be offered for sale subject to a sealed reserve bid, but free from all encumbrances, save taxes for the current year.

For further particulars and conditions, apply to

ALBERT DUBUC,
Vendors' Solicitor.
27-28 Canada Life Building,
Winnipeg, Man. 20-21

Ce que dit un président de banque

(*La Patrie*)

Sir Edmund Walker, président de la banque du Commerce du Canada, disait récemment: "Nous Canadiens, devons nous ancrer profondément dans l'esprit que la lutte qui se prépare pour la suprématie commerciale dans tous les genres de production sera telle que nous n'en aurons vu de pareille, de sorte que nous devons nous attendre à occuper une place importante parmi les nations industrielles avancées et nous y préparer de toute la force de notre volonté. Lorsque le travail de la reconstruction commencera en Europe, nous devrons tirer profit de nos forêts de notre commerce de bois et de nos autres ressources. Tous les Canadiens devraient en conséquence s'intéresser au développement adéquat de nos marchés et de nos moyens de transport, afin de permettre à la Colombie Britannique d'utiliser l'une de ses meilleures sources de prospérité. De plus, nous possédons sur les côtes du Pacifique et sur les côtes de l'Atlantique de vastes pêcheries, mais il nous faut perfectionner les méthodes scientifiques dont nous faisons emploi pour capturer, industrialiser et commercialiser le poisson.

"Les temps seront durs après la guerre en Europe: les produits alimentaires les moins chers mais en même temps les plus substantiels auront préséance sur les grands marchés. Nous avons la matière alimentaire, mais nous manquons des connaissances nécessaires pour la préparer avec avantage, comme on le fait en Ecosse et en Norvège. Nous occupons un rang important comme producteur de minérais et nous avons commencé enfin à en raffiner quelques-uns; puissions-nous ne pas perdre le terrain que nous avons gagné sous ce rapport, grâce à la guerre, et faire mieux connaître notre or, notre argent, notre nickel, notre cuivre, notre plomb, notre zinc, notre amiante et nos autres métaux. Le Canada pourrait devenir la source des approvisionnements du monde, en tant que producteur de quelques-uns de ces métaux.

"Nos travaux permanents de construction seront à l'avenir faits avec notre propre ciment, et un jour viendra où nous ferons partout usage de notre charbon, sauf dans l'ouest d'Ontario.

"Nous ne pouvons espérer faire concurrence aux autres nations avec nos industries, nos mines, nos pêcheries, etc., si nous ne pouvons rivaliser de procédés modernes avec elles. Nous avons actuellement à Toronto une des plus belles écoles techniques du monde et de grandes écoles du même genre existent ou sont en construction ailleurs au Canada; nos universités reconnaissent la nécessité de s'outiller pour résoudre tous les problèmes industriels; il ne leur manque que de l'argent; cependant nous avons beaucoup à faire encore pour triompher de l'expérience d'une nation telle que l'Allemagne."

Voilà des paroles animées d'un beau souffle d'optimisme; elles nous indiquent la voie à suivre pour faire face aux éventualités de l'avenir.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p.m., jeudi, le 23 mars 1916, des soumissions pour la construction d'une maison de pension à la pépinière forestière à Sutherland, Sask., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour maison de pension, à la Pépinière Forestière, à Sutherland, Sask."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer les formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de M. W. T. Mollard, commis des travaux, Régina, Sask., du surintendant de la Pépinière Forestière, Sutherland, Sask., et en s'adressant au maître de poste à Brandon, Man.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions sur les formules imprimées, fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 24 février 1916.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—93330. 20

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Comité de Vigilance

Notre Comité de Vigilance a tenu, dimanche dernier, une nouvell [illegible] réunion à l'hotel-de-ville.

ASSEMBLÉE DEMAIN SOIR

L'assemblée nationale convoquée surtout à l'intention des femmes canadiennes-françaises de la province aura lieu demain soir au collège de Saint-Boniface. Il y aura foule; et ce sera une imposante démonstration.

Paroles de madame Pankhurst a Toronto

Une leçon aux francophobes

"Une chose est de toute évidence, et c'est la nécessité d'abandonner toutes ces dissensions. Je veux parler de la question bilingue, de cette question qui sépare les deux races en Canada. Ce serait rendre service dans l'intérêt public que d'abandonner au moins momentanément, durant la guerre, cette controverse; cela permettrait aux deux races de s'entendre et après la guerre la solution en serait infiniment plus facile.

"En Europe nous avons compris que les Français pouvaient nous aider et combien nous pourrions de notre côté leur aider. Un des résultats de cette guerre ce sera d'assurer un rapprochement basé sur la compréhension réciproque entre les deux nations. Si seulement vous vouliez mettre toute votre attention à combattre les Allemands au lieu de vous hypnotiser sur cette question bilingue, la guerre serait bien vite finie."

"J'ai honte lorsque je rencontre des anglo-canadiens qui ne parlent pas le français. Une des choses dont je suis profondément reconnaissante à mon père c'est, alors que j'étais fillette, de m'avoir envoyé en France. Je voudrais voir tous les garçons et jeunes filles au Canada apprendre les deux langues. Que faisons-nous, nous, en Angleterre? Nous avons des gouvernantes françaises, et nous, nous envoyons nos enfants dans des écoles où ils sont tenus de parler français pendant une partie de la journée. Le résultat c'est que nous n'avons point les parti-pris insulaires étroits et que nos enfants, au contraire, savent écouter et juger. Arrêtez donc cette controverse. Abandonnez la et gagnez la guerre."

UN ARTICLE MAGISTRAL

Nous reproduisons avec empressement les lignes suivantes parues dans *l'Action Catholique* du 13 mars. Qu'on lise cela avec soin, c'est *tapé* :

Le fait passera pour incroyable chez les peuples civilisés; mais le fait est vrai, s'il n'est pas vraisemblable: Dans un pays soumis à la couronne britannique, sur cette terre du Canada où habitent ensemble des fils de France et d'Angleterre, et juste à ce moment-ci, hélas ! — il y a deux gouvernements de province si mal avisés, si peu soucieux des convenances élémentaires, si indifférents, semble-il, au succès de nos armes — sans parler du reste — que tous leurs efforts sont appliqués à la tâche ignominieuse d'abolir les écoles où la race canadienne-française avait accoutumé d'aller apprendre la belle et douce et forte langue qui exprime son âme et garde sa foi.

Dans l'Ontario, il y a déjà trois ans que le fanatisme francophobe se rue, comme un sauvage qu'il est, à l'assaut de l'école bilingue; et il peut se rendre le témoignage de n'avoir rien négligé pour venir à bout de son entreprise inqualifiable: mais ni le refus de permettre l'enseignement du français dans les écoles fréquentées par les enfants des nôtres, ni les amendes imposées aux commissaires d'écoles qu il'avaient autorisé quand même, ni a confiscation des droits électoraux des contribuables d'Ottawa, ni les vols des salaires dus aux maîtres et maîtresses, ni la prise de possesion, faite à la cachette ou par la force des locaux scolaires, ni tout le reste qui constitue une litanie interminable n'a jamais découragé et ne pourra jamais briser la résistance des pères, des mères et des enfants canadiens-français de l'Ontario. Pendant que le gouvernement Hearst accumule les lois injustes et qu'il réédite sans lassitude ses premiers édits de persécution, ses victimes restent invaincues et refusent fièrement une obéissance qui ne saurait s'humilier devant des abus de pouvoir.

Dans le Manitoba, le décret qui voue à la mort les écoles des nôtres n'est pas encore signé que nos gens sont déjà tous debout, proclamant bien haut que si le Canada est un pays soumis à l'Angleterre, il n'est pas condamné à ne connaître qu'une langue et à n'être habité que par une race.

Or, toute cette persécution que l'on fait ici, depuis cent cinquante ans, contre les Canadiens de descendance française vient de ceci : pendant que les autres s'obstinent à croire, sans l'ombre d'une raison où leur théorie trouve à s'appuyer, que le Canada sera un pays de langue anglaise ou qu'il ne sera pas du tout, nous tenons, nous, en nous basant, pour parler de la sorte, sur le droit naturel et sur le droit des gens, sur la coutume et sur l'histoire, sur les traités, la Constitution et le bon sens, que ce pays, puisque nous y sommes, sera bilingue ou qu'il ne sera pas du tout.

Et la lutte ne se terminera, entre les tenants de ces deux conceptions opposées, que le jour où nos ennemis auront pu comprendre que la force n'y fera rien et qu'il leur faut prendre le parti de vivre à côté d'un peuple déterminé à parler français et à rester catholique, quoi qu'on fasse pour l'en empêcher.

La prophétie du curé d'Ars

(*La Patrie*)

On dirait vraiment qu'elle se réalise la fameuse prophétie attribué au curé d'Ars: "La France sera envahie, mais les Allemands qui auront foulé son sol, bien peu retourneront dans leur pays."

Si les dépêches que nous recevons disent la vérité, c'est par milliers et peut-être par centaines de milliers que les Teutons sont fauchés devant Verdun par le terrible 75 !

IMPORTANT AVIS A TOUS LES FRANCAIS

Renouvellement des sursis d'appel

Par un arrêté du 4 février 1916, M. le Ministre de la Guerre a décidé que tous les sursis d'appel ne seraient plus accordés que pour une durée limitée et que ceux qui avaient été donnés sans limitation de durée prendraient fin le 30 avril 1916, pour ceux dont les bénéficiaires résident dans les différents Etats de l'Amérique.

Après cette date, les militaires dont il s'agit seront en situation *irrégulière*.

Pour régulariser leur situation les intéressés, en résidence au Canada devront s'adresser directement au Consulat Général de France, 347 avenue Viger, Montréal.

Par ordre
Le gérant de l'Agence Consulaire de France.
J. H. BOURGOUIN.
Winnipeg, le 21 mars 1916.

Un héros

On annonce le retour à Saint-Claude de M. Jean de Rocquigny, l'un des glorieux blessés de la bataille de la Marne. M. de Rocquigny avait participé à de nombreux combats antérieurs; il nous revient avec de nobles cicatrices et avec la croix militaire.

Feu M. Cléophas Marcoux

Ce matin avait lieu à la cathédrale le service anniversaire de M. Cléophas Marcoux. La famille et des amis assistaient en grand nombre à l'office. On remarquait aussi la présence des Sœurs et des élèves du convent de Saint-Boniface à ce service; c'était à la fois une prière et un hommage à la mémoire de l'ancien président de la Commission Scolaire de Saint-Boniface. Officiaient: M. l'abbé Picod, célébrant; diacre, M. l'abbé Gagnon; sous-diacre, M. l'abbé Kaukman.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Lundi le 27 mars à 8.30 a.m., sera chanté à l'église du Sacré-Cœur, Winnipeg, un service anniversaire, pour le repos de l'âme de Marie-Anna Cyr, épouse de monsieur J. H. Lemire. Parents et amis sont priés d'y assister.

Union Métisse de St-Vital

Dimanche prochain, le 25 mars, il y aura réunion des membres de l'Union Métisse de St-Vital, à la résidence de M. Joseph Riel. Le but de cette réunion qui aura lieu à deux heures et demie de l'après-midi, est l'élection des officiers pour l'année courante et la discussion de toute questions qui peuvent intéresser les membres de l'Union.

Feu Mme Ennis

Mercredi dernier décédait, après une longue et douloureuse maladie, madame Ennis, épouse de notre estimé concitoyen M. John Ennis.

Les funérailles ont eu lieu vendredi matin à la cathédrale; Mgr Dugas, curé de la paroisse, officiait, avec M. l'abbé Gagnon comme diacre et M. l'abbé Kaukman, comme sous-diacre.

L'assistance était fort nombreuse. Madame Ennis appartenait à la Société des Dames de Ste-Anne; aussi la Société était présente avec ses insignes.

La défunte était connue et estimée par un cercle étendu; de plus elle s'était occupée d'œuvres de bienfaisance durant de longues années. Elle est donc doublement regrettée par nous tous. Son mari, à qui nous présentons nos très vives condoléances, a pu constater quelle sympathie rayonnait au milieu de lui et de sa famille dans ces jours de deuil.

LA GRANDE BATAILLE

Partout l'on ne parle que de combats. Depuis longtemps les journaux nous racontent des engagements terribles, qui livrent aux Teutons les fiers alliés; l'âme de France veut vivre en toute liberté. Rien de si héroïque et de si émouvant, rien qui fasse mieux tirer des larmes que l'on aime à verser, que les dévouements sublimes des soldats, fils de nos ancêtres. Dans notre pays cette même âme française veut vivre aussi ; c'est pourquoi elle signale sa vaillance contre les ennemis de notre langue. Ici, au Canada, ici dans le Manitoba, ici au Sacré-Cœur de Winnipeg, on se demande avec anxiété: notre langue vivra-t-elle? voulez-vous une réponse, venez entendre le magnifique drame en trois actes "l'Arménienne" qu'interprèteront les dames et les demoiselles, mardi le quatre avril, à huit heures p.m., et vous répondrez: une langue si harmonieuse, parlée avec des accents si fiers, sans crainte devant nos ennemis, cette langue, comme les âmes généreuses qui la parlent, non, ne doit pas et ne peut pas mourir. Venez-y en foule. C'est une grande bataille qui se livre et tous les valeureux doivent tenir à cœur d'y figurer au moins par leur présence. Billets en vente à l'école. Faites réserver votre siège. Plan de la salle au couvent, 614 Bannatyne.

Communiqué.

Chez Nous et autour de Nous

Notre concitoyen M. Pierre Desgagné, qui avait fait le voyage d'Archangel (Russie) avec d'autres ingénieurs et machinistes canadiens, afin de contribuer à la construction d'un chemin de fer dans ce pays, est revenu au milieu de nous dimanche. M. Desgagné donne les renseignements les plus intéressants sur cette partie de la Russie et sur les us et coutumes de ses habitants.

Vendredi soir, séance publique à l'Ecole Provencher à l'occasion du jubilé d'argent du révérend Frère Joseph.

Nous enregistrons avec beaucoup de regret l'accident survenu à M. Napoléon Despatis, jeudi dernier. Notre concitoyen, étant dans sa demeure, a eu un étourdissement et s'est affaissé dans une porte de cave; il s'est infligé à la tête des blessures qui mettent sa vie dans un état précaire.

M. et madame Joseph Hogue, de Ashern, Manitoba, en visite chez madame Genthon, rue Masson, depuis huit jours, sont parties lundi dernier pour leur localité.

Le loyer des casiers et tiroirs au Bureau de Poste de Saint-Boniface sera dû le 31 mars. Les personnes qui voudraient avoir ces casiers pourront se faire inscrire dès maintenant; le bureau reste ouvert jusqu'à dix (10) heures le soir, spécialement pour ceux qui ont des casiers ou tiroirs. Prix : 2, 3 et 5 piastres par année.

AU COLLEGE

Nous avions dimanche, le 19 mars, la dernière séance régulière de l'Académie Saint-François de Sales, pour l'année 1915-1916.

Plusieurs Pères du collège y assistaient ainsi que le Directeur et les membres de l'Académie du Petit Séminaire.

M. le Président ouvrit la séance par une courtoise allocution, et nous présenta de la plus gentille manière du monde M. le conférencier qui était ce soir-là le dévoué et estimé docteur Laurendeau.

L'orateur parla de la façon la plus savante sur l'A. C. J. C., sur les écoles du Manitoba et sur la division du diocèse. Le conférencier nous dit d'abord que nous allions être désenchantés si nous nous attendions à un travail supérieur à ceux donnés par les membres de notre académie, car, disait-il, il se sentait inférieur à eux. Vraiment c'était là trop d'humilité, car sa conférence par son érudition fut une protestation énergique contre cette déclaration.

M. Laurendeau nous montra l'utilité de nous grouper afin de combattre plus efficacement. Là-dessus il nous donne des détails très instructifs sur l'union des catholiques allemands, union qui les conduisit directement à la victoire et qui les rendit invincibles.

Puis revenant au Canada il nous fait très bien voir l'œuvre admirable et féconde de l'A. C. J. C. dans la province de Québec, et en passant il attire notre attention sur le petit nombre de cercles dans le Manitoba; il dit qu'il faut travailler à les multiplier, car plus il y en aura plus nous serons forts contre les persécuteurs de notre langue.

M. le conférencier soutient que les curés ont droit à la politique puisqu'ils sont citoyens; mais très souvent il y a des circonstances où le curé ne peut pas dire aux paroissiens de voter pour tel parti plutôt que pour l'autre; et c'est dans ces circonstances que le curé peut se servir des membres de l'A. C. J. C. et avec leur aide répandre les saines idées et les faire triompher.

Cette œuvre de groupements est habilement préparée par les révérends Pères, au collège; ainsi l'avenir des jeunes du cours classique est tout tracé et il s'annonce brillant et actif. Le jeune Canadien-français ne peut pas être trop muni pour la vie, car au Manitoba le champ d'action est immense, illimité, et il vient encore d'être augmenté par la complication de la division du diocèse. Un des secrets de notre force future, ce sera l'indépendance sur le terrain politique. C'est la liberté politique qui nous conduira au succès; c'est ce qui fit la force et la victoire des catholiques persécutés d'Allemagne. De plus il faut se perfectionner dans l'art de la parole et apprendre l'anglais. Oui, apprendre l'anglais afin de savoir deux langues, et ainsi d'être supérieurs aux persécuteurs du Manitoba et en second lieu afin de pouvoir mieux combattre nos adversaires. Mais il ne faut pas apprendre cette langue au détriment du français, ce serait pour notre plus grand malheur. M. le conférencier finit par un cri d'espérance en la victoire du français dans l'Ouest, car nous ne devons jamais disparaître du Manitoba, mais nous nous en emparerons, c'est notre bien, et nous y ferons régner notre langue et notre religion.

M. le Président demande s'il y avait quelques questions à poser au conférencier; mais il n'y en eut pas; c'aurait été superflu car tout avait été traité avec très grande lucidité.

Alors M. Aldor Joyal, Président de l'Académie remercia en termes chaleureux l'obligeant et estimé conférencier, il dit qu'il fait bon d'entendre des paroles qui rendent l'espérance, l'âme se sent alors plus forte, car elle se trouve repue de son aliment propre qui est l'espérance.

M. Louis-Philippe Gagnon, vice-président, prit alors la parole et félicita M. le conférencier d'avoir parlé si juste et si à propos de l'organisation, car qui s'organise, se prépare à la lutte, et ainsi nous nous préparons à la lutte; et il ne faut pas oublier les paroles de notre grand et regretté archevêque qui disait que nous sommes une race que la lutte ne démoralise pas mais qu'elle renforce; oui, préparons-nous à la lutte, et dans la lutte nous puiserons la force, l'activité qui nous donnera la victoire. Soyons indépendants, sur le terrain politique.

Alors, votre humble serviteur, barbouilleur de rapports fut invité par M. le Président à dire quelques mots.

Il trouve que M. le Conférencier a trop d'humilité, et il se propose de mettre cette humilité mal placée à la torture, il demande aux assistants une salve d'applaudissements pour exprimer leur reconnaissance à l'orateur.. Ce qui fut fait et avec entrain. Puis il ajouta que M. le Conférencier avait parlé très à propos de groupements. Quand nous sommes plusieurs ensemble, nos cœurs se communiquent mutuellement une chaleur d'espérance et de force. Il faut persévérer dans nos réclamations. Caton à force de répéter son mot *delenda est Carthago* fut la cause de la destruction de cette ville. Eh! bien, nous Canadiens-français du Manitoba au nombre de trente mille, prenons comme refrain: "il faut vaincre les persécuteurs du Manitoba," et avant longtemps nos persécuteurs auront vécu.

ALBERT PRINCE,
Secrétaire.

L'ARTILLEUR FONTAINE

Le 24-2-16.

M. Fontaine, électricien, de Saint-Boniface, et actuellement à l'armée en France écrit à un ami l'intéressante lettre qui suit:

Mon cher ami,

.. ..

Sais-tu qui j'ai vu hier? Robert et Marcel Grymonpré qui traversaient en autobus notre pays, ou plutôt celui où nous sommes. Ils allaient on ne sait où. Peut-être sur Verdun où cela a dû chauffer ces jours derniers. Les communiqués ne commencent seulement qu'à en parler.

Tous les groupes de notre régiment y sont partis, nous seuls sommes restés. Probablement en raison du poids de notre matériel.

Je ne sais si je t'ai dit que nous n'étions restés que trois semaines en position. Etablissement de la batterie, tir d'accrochage, destruction de quelques objectifs et une fois en possession de nos derniers, retour dans nos anciens foyers. Cela fait une douzaine de jours.

Le tout a très bien marché. Je me suis tenu à la hauteur de la tâche qui m'était dévolue. C'est-à-dire regler les pièces jusqu'à les amener sur l'objectif que je voyais de mon poste d'observation.

Près de 2,000 mètres cette fois. Ce n'est plus les 25 mètres de l'Argonne.

T'ai-je dit que me trouvant là-bas j'avais été voir Robert dans un pays où il se trouvait. Marcel était alors au dépôt. Hier ils étaient de nouveau réunis. Ils étaient du reste avec le fils, je crois, de l'agent consulaire M. André. Tous trois en excellente santé.

Cela fait plaisir de se revoir dans de telles conditions. Une fois de plus est démontré que les montagnes seules ne se rencontrent pas.

Voici le temps à la gelée; cela va permettre aux opérations de reprendre car le mauvais temps avait dû pas mal les entraver. De toute façon le moral est excellent partout. Malgré les efforts titanesques que les boches peuvent faire ils ne passeront pas. L'amas de leurs propres cadavres les empêchera d'avancer. Mais gare à la riposte......

Ici l'on parle vaguement de partir pour Vincennes échanger notre matériel contre du 150 mil.m. Schneider portant plus loin et de manœuvre plus rapide.

Le nôtre, (155) porte cependant tout près de 14 km. avec les nouveaux obus D et cela fait du bruit à l'arrivée. ..

La veille de notre départ nous leur avons joué un petit concert qui n'était pas piqué des vers. Le lendemain nous partions. Depuis nous sommes ici et avons vu partir tous les autres groupes.

Cela ne doit pas mal aller car on ne voit plus passer de troupes. Par exemple pendant huit jours il est défilé quelque chose....

Si nous étions partis comme les camarades, j'aurais retrouvé mes anciens amis d'Argonne. Ce n'est peut-être que partie remise.

Alors les affaires sont dures au Canada. Cependant il doit y rentrer quelqu'argent. Les céréales très abondantes paraît-il se vendent un prix élevé. Il est vrai que le moratorium a son bon but et son mauvais côté.

Sachons donc attendre.

P. FONTAINE.

Je te remrcie beaucoup des numéros du *Manitoba* qui sont arrivés à bon port.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

THEATRES

Walker.—Cette semaine "The Birth of a Nation", pour la dernière fois au théâtre Walker; les sièges sont réservés. La semaine prochaine, comédie "It Pays to Advertise"; matinée mercredi et samedi; sièges: de $2.00 à 25c.

A l'*Orpheum*, rue Fort—Vaudeville; matinées à 2.15 hrs. et le soir à 8.15 hrs.; le guichet aux billets est ouvert de 10 a.m. à 9 hrs. p.m. On peut retenir ses billets par téléphone, No. 698 Main. Prix: matinée 25c; soir, 15, 25, 35, 50, 75 cts. Programme pour la semaine prochaine :

Semaine du 27 mars, comédie musicale par Bert Clark, Mlle Hamilton, dans "A Wayward Concert"; Manuel Ouroga, violoniste espagnol; Homer Miles, comédie, "An Innocent Bystander"; James B. Donovan et Mlle Marie Lee, chant et danse; "The Man You Know"; les frères Carpos, équilibristes; Lydia Barry, chant et danse; vues animées et orchestre.

Dominion, Ave. Portage Est. Téléphone M. 4212.—Acteurs permenents; matinées: les mardis, jeudis, samedis. Prix: 25c; le soir, les prix sont 15 à 50 cts. Le programme de cette semaine :

"The Green Stockings"; semaine prochaine: "The Passing of the Third Floor Back."

Vaudeville Pantages, rue Market Est. Téléphone No. 660 Main ; trois représentations par jour, à 2.30 hrs., 8 hrs. et 9.30 hrs. p.m. Prix: de 10 à 25 cts. Programme pour la semaine prochaine :

"Six Serenaders"; McRae et Clerg, acrobates; Roach et McCurdy; Walter Clinton et Julia Rooney; Doris Wilson, trio; série de vues, en plus aux matinées: "The Iron Claw."

Terre a vendre.

Un quart de section d'excellente terre situé à 1½ de l'église et de l'école de Ste-Rose du Lac, maison en log 16x20 avec cuisine 12x14; étable en log 20x24; 60 acres actuellement en culture et toute la terre cultivable: clôturée avec deux fils de fer barbelé, piquets d'épinette rouge; la région est toute colonisée. Une chance exceptionle. Prix $1600, dont $500 seulement comptant; la balance à termes étendus. S'adresser à Noël Bernier, avocat, 401 Somerset block, Winnipeg.

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou a acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.
25 cts le pouce par insertion.

Servante. — On demande une servante. S'adresser à madame Gauvin, bloc le *Manitoba*, Saint-Boniface.

Terre.—Terre de 60 acres à St-Norbert, à louer ou à cultiver à moitié. S'adresser à C.-A. Gareau, 410 rue du Collège, Saint-Boniface. 21-24

La Maison Blanche désire annoncer l'ouverture de son département de modes pour la saison du printemps. Choix des plus variés; prix spéciaux. Une visite vous convaincra. 21

A louer—Une maison semie-moderne sur la rue Victoria. S'adresser aux bureaux du *Manitoba*.

A vendre.—160 acres tout clôturés, 8 milles de la gare de Ste-Anne; 80 acres en culture; 2 maisons tout meublées, une grainerie; une grande étable neuve qui contient 40 têtes d'animaux: un bon puits; aussi un assortiment d'instruments aratoires, voitures, et attelages; 5 vaches à lait de première classe, fraîches vêlées: aussi 50 poules; le tout à vendre à très bon marché et avec de bonnes conditions. S'adresser à J. B. Lauzon, 339 avenue William, Winnipeg, Man. 19-22

A louer—Suite de 3 chambres, chambre de bain privée, dans le Bloc *Manitoba*. Possession immédiate. S'adresser au *Manitoba*, 42 Ave. Provencher.

Notice of Dissolution of Partnership

Notice is hereby given that the partnership heretofore subsisting between us, the undersigned, as "Grocers and Butchers" in the City of St. Boniface, Province of Manitoba under the firm name of "Lamontagne Maher & Co." has this day been dissolved by mutual consent.

All debts owing to the said partnership are to be paid to Gustave Aimé Maher at 25 Provencher Avenue, in the City of St. Boniface, Manitoba, and all claims against the said partnership are to be presented to the said Gustave Aimé Maher, by whom the same will be settled.

Dated at St. Boniface, Manitoba, this first day of February A. D. 1916.
Witness: Mélina Lamontagne
J. A. Marion G. A. Maher,
17-19

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."